

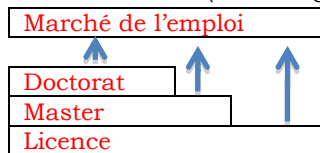
EDITORIAL

L'arrimage de la Faculté de Médecine et de Pharmacie au système LMD

Pr Tsongo Kibendelwa, Professeur de Médecine interne
Pr Juakali Sihaliyolo, Vice-Doyen chargé de l'Enseignement
Pr Batina Agasa, Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie

Introduction

Sur demande du Recteur de l'Université, il a été demandé à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de réfléchir sur la réforme des programmes en prévision du basculement de la Faculté sur le système mondial d'enseignement supérieur de "Licence-Master-Doctorat" (LMD) ou "Bachelor-Master-Doctorate/PhD" (BMD). En cette période de mondialisation, la réforme de l'enseignement devra s'adapter aux exigences internationales, à nos réalités et aux exigences du marché de l'emploi, ce qui est capital pour la survie de notre enseignement. En effet, le défi primordial auquel l'enseignement supérieur doit faire face est le marché du travail ("Learning for Jobs") :



Le système LMD a été initié à la Sorbonne à Paris en 1998 après un constat que l'enseignement européen devenait obsolète et qu'il fallait s'intégrer au système américano-canadien, plus logique et plus performant. En 1999, les ministres de l'éducation de 29 pays européens signaient à Bologne en Italie, une déclaration sur l'avenir de l'enseignement supérieur : c'est l'adoption du système LMD en Europe. Parmi les principes généraux prévus par la Déclaration de Bologne, il faudra noter :

- Un système de diplômes lisible et comparable, notamment grâce à une annexe détaillée décrivant les études suivies et les résultats obtenus,
- une structure des études fondée sur trois cycles : Licence, Master, Doctorat/PhD
- la généralisation du système des crédits,
- la mobilité pour tous : étudiants, enseignants, chercheurs, autres personnels,
- l'évaluation de la qualité du système d'enseignement, base de la reconnaissance mutuelle et donc de la mobilité.

En conseil facultaire extraordinaire du 15 mars 2016, la réflexion de la Faculté s'est concentrée sur les observations suivantes, en a adopté les principes fondamentaux et examiné les modalités d'application.

Le système LMD en général

Le premier cycle est celui de la licence. Il comporte trois ans soit six semestres, et scindé en 2 paliers. Le premier palier est une formation de base transdisciplinaire qui dure 2 ans (soit 4 semestres) et qui est consacré à l'acquisition des principes fondamentaux. Le 2^{ème} palier est une formation caractéristique qui dure 1 année soit 2 semestres. Il offre deux voies. La 1^{ère} est académique, recherche : elle permet l'accès direct à des études universitaires à long terme et à une spécialisation plus approfondie. La 2^{ème} est professionnalisante et qualifiante : elle est consacrée à une insertion directe dans le domaine du travail dont le programme est déterminé en étroite relation avec le marché de l'emploi. La licence s'achève par une thèse de licence. Le titulaire d'une licence professionnelle pourra s'inscrire en Master après un passage à la vie professionnelle.

Le deuxième cycle est le Master (différent de la maîtrise, DEA ou DES). Il s'étale sur 2 années de formation, accessible aux étudiants disposant d'une licence académique et qui remplissent les critères requis. C'est dire que le passage de la licence au Master n'est pas automatique. Il comporte aussi 2 options : une option recherche, généraliste, et une option professionnalisante qui prépare au marché du travail avec des niveaux de performance plus élevés que la licence. Il existe aussi des programmes de Master complémentaire. Le Master se termine par une thèse de Master. De même le porteur d'un Master à projection professionnelle peut s'inscrire au cycle de Doctorat après un passage à la vie professionnelle.

Le troisième cycle est le Doctorat/PhD (Philosophiae Doctor), le plus haut diplôme universitaire. Il dure au minimum 3 ans soit 6 semestres. Celui-ci doit assurer à la fois un approfondissement des connaissances dans la spécialité et une formation destinée à la recherche scientifique. Ce diplôme est sanctionné par la présentation et la soutenance d'une thèse de Doctorat/PhD. Il existe également des formations postdoctorales, le PhD n'étant pas une fin en soi.

L'harmonisation ou la standardisation du LMD avec les autres pays du monde surtout francophones est importante car c'est un facteur nécessaire à la mobilité des étudiants. Il s'agit en effet du même langage et des mêmes normes utilisées partout.

Le LMD est un système centré sur l'étudiant, planifié en semestres, évalué en nombre de crédits capitalisables et transférables ECTS ("European Credit Transferable System", terme adapté en "Evaluation of Credit Transferable System"), une Licence en 6 semestres (30 crédits par semestre, soit 180 crédits pour la licence), un Master en 4 semestres (120 crédits), un Master complémentaire avec un nombre variable de crédits (minimum 60 crédits) et un Doctorat/PhD en 6 semestres soit 180 crédits dont généralement 20 crédits pour les enseignements, séminaires, et ateliers, 40 crédits pour les activités de recherche et 120 crédits pour la thèse (documents écrits et soutenance). Un crédit ou ECTS correspond à 10-15 heures d'enseignement présentiel et 15 heures de travail personnel, soit 25-30 heures en tout. L'enseignement présentiel comprend le cours magistral, les travaux pratiques et dirigés, les séminaires et les travaux cliniques. Les cours ou unités d'enseignements (UE) sont codifiés et classifiés en plusieurs catégories : cours fondamentaux (enseignements que tous les étudiants doivent suivre), cours optionnels (réservés à certains étudiants, approfondissement ou professionnalisation), cours transversaux (enseignements destinés à donner des outils à des étudiants de diverses provenances : langue, informatique, mathématiques, Droits de l'homme, animation culturelle et sportive, etc.) et cours libres (UE que l'étudiant choisit librement selon ses goûts et ses besoins).

Le passage au LMD exige qu'on enseigne autrement, qu'on évalue les étudiants autrement, tout comme il exige des étudiants d'étudier autrement, d'où il est important de vulgariser le système LMD. En effet, le système d'unités d'enseignement exige des changements profonds dans la manière dont les cours sont conçus, dispensés et évalués. Les cours doivent comporter des notes polycopiées (syllabus), et éventuellement des CD ROM, Internet, des supports numériques. Pour les cours magistraux et les séminaires, il faudra utiliser le Power Point. Le syllabus devra comporter les objectifs et le plan du cours et chaque chapitre devra commencer à présenter les objectifs, le plan du contenu du chapitre et la fin du chapitre devra comprendre le résumé du chapitre, les notions clefs et un questionnaire type avec éléments de réponse.

Il faut une évaluation des connaissances théoriques, un contrôle continu au cours du semestre et en fin de semestre. Les épreuves

devront comprendre le contrôle de travaux pratiques et travaux dirigés, des rapports de sorties des étudiants sur le terrain de stage en plus des épreuves écrites. Les épreuves écrites doivent comporter des questions à choix multiple (QCM) et des questions ouvertes à réponses courtes (QORC). Les évaluations cliniques seront basées sur des épreuves de cas cliniques. Ces épreuves ont coordonnées dans le Département qui présente une épreuve clinique. Après les corrections, la cotation et la grille de délibération seront faites selon les modèles préétablis.

La grille de délibération est basée sur l'échelle A, B, C, D, E, F, I, W (Grille d'évaluation valable au Système LMD) :

Note sur 100	Grade ECTS	Points de qualité	Remarques
80+	A	4,00	Excellent
75-79	A-	3,70	Très Bien
70-74	B+	3,30	Bien
65-69	B	3,00	Assez Bien
60-64	B-	2,70	
55-59	C+	2,30	Passable
50-54	C	2,00	
45-49	C-	1,70	Moyen mais insuffisant
40-44	D+	1,30	
35-39	D	1,00	
30-34	E	0,50	Mauvais
0-29	F	0,00	

Pour la délibération, l'étudiant qui obtient au moins 10/20 à l'évaluation a la totalité des crédits. Il n'obtient aucun crédit s'il a un échec au cours. Pour passer d'un semestre à l'autre, l'étudiant doit obtenir au minimum 24 crédits pour le semestre. S'il obtient un échec léger de 8 ou plus, il reprendra l'évaluation du cours à la fin du semestre suivant ou à la 2^{ème} session de septembre. Il reprend la totalité du cours s'il a obtenu un échec profond (de moins de 8/20). Il devra refaire uniquement les cours échoués ou être réorienté dans une autre filière parce que le volume normal de travail pour un étudiant régulier est de 30 crédits par semestre, et surrogation, un étudiant peut prendre jusqu'à 36 crédits au maximum. Pour passer à l'année académique suivante, il faut obtenir au minimum 54 sur 60 crédits de l'année. Dans le cas contraire, l'étudiant refait l'année uniquement pour les cours échoués. Les crédits obtenus sont définitifs et les cours concernés ne peuvent pas être refaits quel que soit la filière à suivre car ils sont transférables d'un parcours à l'autre, mais sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique. Le diplôme ne sera délivré qu'à celui qui aura obtenu la totalité des crédits de disciplines fondamentales prévues au programme.

Le système LMD en médecine

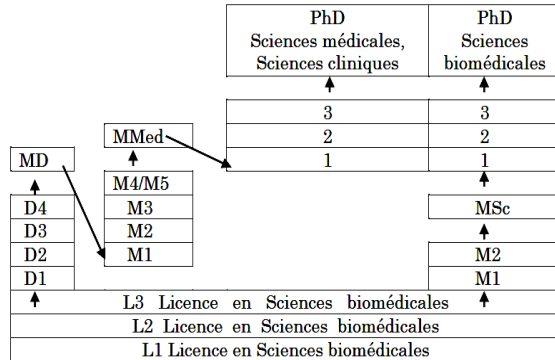
Le cycle de Licence est la licence en Sciences biomédicales. Il donne accès à la formation

professionnelle de Doctorat en Médecine (MD) et au Master en sciences biomédicales (MSc) ou autres Masters professionnels en Techniques de santé.

Le Doctorat en Médecine donne droit à la formation de Spécialiste en Médecine ou Master en Médecine (MMed).

Le Master donne accès au Doctorat/PhD.

Schéma simplifié du LMD Médecine :



Au premier cycle de Licence en Sciences biomédicales, il faudra organiser deux cours magistraux de 2 heures le matin soit 4 heures/jour x 5 jours/semaine x 15 semaines/semestre, soit 300 heures et deux séances de travaux pratiques TP ou Travaux dirigés TD de 2 heures après-midi par groupe, soit 300 heures par groupe.

Quant à l'organisation des enseignements de la licence, le semestre 1 sera consacré aux sciences fondamentales de base (chimie, biologie, physique, biophysique, mathématiques,...). Les semestres 2, 3, 4 seront réservés aux sciences biomédicales de base (anatomie, physiologie, histologie, biochimie,...). Les semestres 5 et 6 seront consacrés aux sciences biomédicales d'introduction à la pathologie (microbiologie, parasitologie, physiopathologie, anatomie pathologique, chirurgie générale, sémiologie, pharmacologie,...) et au travail de fin de cycle (mémoire de Licence).

Pour le Doctorat professionnel en Médecine (Doctorat en Médecine), il faudra 4 heures de TP et TD dans l'avant-midi, 2 heures x 2 cours magistraux l'après-midi, et un séminaire ou symposium multidisciplinaire par semaine alternativement par Département. Quant à l'organisation des cours, les semestres 7 à 11 seront consacrés à la pathologie, thérapeutique et clinique + stages cliniques, tandis que les semestres 12 à 14 au stage interne et au mémoire (thèse de MD).

Le Master en Sciences biomédicales, organisé en 4 semestres, va concerner plusieurs voies : microbiologie médicale, biochimie médicale, parasitologie, physiologie, anatomie pathologique, ... et qui se termine par la présentation d'un mémoire (MSc thesis)

La spécialisation en Médecine (ou Master en Médecine), organisée en 8 ou 10 semestres suivant les spécialités, doit comprendre les composantes classiques de la formation du

médecin spécialiste : d'abord le stage clinique supervisé qui est la base de la formation et qui comprend réunions matinales, consultations, tours des salles, explorations paracliniques et fonctionnelles de la spécialité, confection des dossiers des malades, revues des cas de décès et des cas inédits et rares, engardes de nuit et de week-end. Ensuite viennent les séminaires avec ses plusieurs aspects : supervision des séminaires animés par les médecins stagiaires, séminaires destinés aux médecins stagiaires, séminaires présentés devant le staff du Département, assistance aux cours du 1^{er} et 2^e cycles de la spécialité en prévision des TD/TP, et assistance aux cours et séminaires (cycliques) animés par des professeurs du Département. La troisième composante la recherche qui comprend l'encadrement des mémoires de Licence, la formation à la consultation et à la rédaction d'articles scientifiques, la participation aux travaux de recherche et publications du Département et le travail de recherche (expérimental, épidémiologique ou clinique) comme travail de mémoire de fin de spécialisation (MMed thesis).

Quant aux études en Pharmacie, l'enseignement devra aussi s'adapter au système, avec la première licence consacrée aux Sciences pharmaceutiques de base et la troisième licence avec deux voies, la voie académique/recherche et la voie professionnalisante (en fonction du marché de l'emploi), chaque voie avec plusieurs orientations de spécialisation et une organisation similaire pour le Master et le PhD. Ce qui est attendu de ce système est multiforme. Le système LMD permettra aux apprenants d'avoir un complément de formation pour favoriser leur entrée sur le marché du travail. Il permettra de répondre aux défis de la formation générale et la formation professionnelle, l'aptitude à créer des emplois, l'aptitude à la mobilité, l'acquisition d'autres outils importants tels que les langues, l'informatique, etc.

Il aidera à participer pleinement et plus facilement au processus de développement en favorisant l'université à accueillir, à côté d'un public jeune (16-20 ans), un public plus âgé. Pour cela, il faudra trouver un mécanisme de formation qui consisterait à les mettre sur le marché de l'emploi.

Conclusion

Pour asseoir le système LMD à l'Université de Kisangani, il faut une équipe pédagogique attachée au Rectorat, une autre à la Faculté et aux différents Départements pour organiser des séminaires de formation du Personnel Académique et Scientifique car il s'agit d'une nouvelle culture académique, discuter

régulièrement et faire le suivi de l'avancement du système.

Le Recteur pourra décider d'un basculement échelonné et progressif au système LMD plutôt que d'un basculement intégral de tous les étudiants, plus compliqué car exigeant de prévoir des passerelles.

Pour atteindre le résultat attendu, il faudra définir des critères d'inscription au programme (prérequis ou section suivie aux humanités et pourcentage obtenu aux examens d'Etat) et inscrire les étudiants en fonction des places disponibles dans les auditoriums et les laboratoires. L'arrimage au système LMD exige d'une part un coût et des moyens financiers et humains. D'autre part, toutes les personnes impliquées, étudiants, parents d'étudiants et enseignants, devront comprendre les exigences du nouveau système d'enseignement et y adhérer, ce qui nécessite une bonne information, enthousiasme, douceur, patience et persuasion de tous.

Bibliographie

- [1] Association des Universités Africaines : Guide de formation du LMD. A l'usage des Institutions d'Enseignement supérieur d'Afrique francophone. Accra, Ghana, 2008.
- [2] European Medical Association : The implementation of the Bologna process in medical education (DEBOMED). Brussels, Belgium, 2005.
- [3] Gourène G., Zoro BI I. A., Bekro Y.-A., Ehilé E. E. : Aperçu de la réforme Licence-Master-Doctorat LMD. Abidjan, Côte d'Ivoire, 2006.